

Paul-André Crépeau, *La réforme du droit civil canadien : une certaine conception de la recodification, 1965-1977*, Montréal, Les Éditions Thémis, 2003, 211 pages, ISBN 2-89400-173-8

Mylène Deschênes, *Réflexion sur l'encadrement normatif de la mise en marché des tests génétiques*, Montréal, Éditions Thémis, 2005, 197 pages, ISBN 2-89400-191-6

François Frenette, *L'influence de la pratique quotidienne du notariat sur l'évolution de la législation québécoise*, 3^e Conférence Roger-Comtois, Montréal, Éditions Thémis, 2005, 44 pages, ISBN 2-89400-207-6

Pierre Laporte, Hélène Ouimet, *Code du travail du Québec. Législation, jurisprudence et doctrine*, 15^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 893 pages, ISBN 2-89127-648-5

Irma Sirvinskaite, Julie Ladouceur, Catherine Mougéot et Geneviève Blais

Volume 36, numéro 3, 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027119ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027119ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Sirvinskaite, I., Ladouceur, J., Mougéot, C. & Blais, G. (2006). Compte rendu de [Paul-André Crépeau, *La réforme du droit civil canadien : une certaine conception de la recodification, 1965-1977*, Montréal, Les Éditions Thémis, 2003, 211 pages, ISBN 2-89400-173-8 / Mylène Deschênes, *Réflexion sur l'encadrement normatif de la mise en marché des tests génétiques*, Montréal, Éditions Thémis, 2005, 197 pages, ISBN 2-89400-191-6 / François Frenette, *L'influence de la pratique quotidienne du notariat sur l'évolution de la législation québécoise*, 3^e Conférence Roger-Comtois, Montréal, Éditions Thémis, 2005, 44 pages, ISBN 2-89400-207-6 / Pierre Laporte, Hélène Ouimet, *Code du travail du Québec. Législation, jurisprudence et doctrine*, 15^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 893 pages, ISBN 2-89127-648-5]. *Revue générale de droit*, 36(3), 493–496. <https://doi.org/10.7202/1027119ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

NOTULES

Paul-André CRÉPEAU, *La réforme du droit civil canadien: une certaine conception de la recodification, 1965-1977*, Montréal, Les Éditions Thémis, 2003, 211 pages, ISBN 2-89400-173-8.

Lors du processus de recodification du Code civil de 1866, le droit civil canadien a été modernisé. Le professeur Paul-André Crépeau, qui a dirigé l'Office de révision du Code civil, analyse la manière dont la révision du code a été faite, durant la période de 1965 à 1977, avec une approche épistémologique plutôt que géographique. Le choix des mots : « droit civil canadien » au titre de l'ouvrage montre la différence entre le droit civil et la common law pour mettre en valeur la culture québécoise.

La première partie de l'ouvrage se concentre sur les motifs de la recodification. Tout d'abord, l'idée du renouvellement du code n'est pas née spontanément mais plutôt progressivement pour répondre à la modernisation du mode de vie et de la pensée québécoise. En plus, les réviseurs ont préparé un bilan sur les premiers travaux de révision du Code civil faits pendant la décennie de 1955 à 1965, avant de présenter leur méthode de réforme du code

devant les ministres Claude Wagner et Julien Chouinard.

À la suite de l'analyse de la consultation auprès du ministère, le modèle retenu pour l'élaboration des règles de droit se fondait sur cinq caractéristiques nécessaires à une codification moderne dans un contexte libéral, soit l'œuvre démocratique, de commandement, d'ensemble, de prévision et de simplification. La révision visait à harmoniser les anciennes règles de droit civil avec les nouvelles valeurs de la société dans les domaines politique, technique et linguistique. En plus, elle suggérait des solutions raisonnables et rationnelles, simplifiait le système juridique et aidait la société contemporaine à s'adapter aux réalités nouvelles.

La deuxième partie de l'ouvrage concerne le processus de recodification qui a exigé une réflexion critique sur les politiques législatives. D'abord, le plan comprend une analyse de l'ordonnement des matières du droit privé et les a divisées en neuf livres. Ensuite, le cœur du projet met les droits de la personne au centre des relations juridiques de droit privé et exige de moderniser le droit sans rupture avec les règles de l'ancien Code civil. Les réviseurs s'assuraient aussi que la

langue du code soit compréhensible pour le citoyen ordinaire.

Les consultations devant la société québécoise ont produit la réflexion collective des méthodes de réforme.

Le renouvellement du code était une tâche délicate. Ce processus de révision permet de mieux comprendre la structure et la nature du *Code Civil du Québec*, qui est finalement un miroir de la culture québécoise.

Irma SIRVINSKAITE

Mylène DESCHÊNES, *Réflexion sur l'encadrement normatif de la mise en marché des tests génétiques*, Montréal, Éditions Thémis, 2005, 197 pages, ISBN 2-89400-191-6.

Les tests génétiques sont une découverte scientifique qui fascine par ses promesses. Mais sont-ils vraiment fiables? L'auteur explore cette question en portant son regard sur l'encadrement législatif qui existe dans ce domaine tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

L'ouvrage commence par expliquer ce que sont les tests génétiques et la facilité avec laquelle on peut obtenir un résultat erroné s'ils sont mal administrés et interprétés. L'auteur examine ensuite le contrôle qui entoure la mise en marché de ces tests, et ce dans trois pays différents, soit le Canada, l'Angleterre et les États-Unis. Finalement, elle analyse le cadre normatif canadien en profondeur et aborde les réformes possibles sur la question.

Le vocabulaire utilisé demande certainement des connaissances en biologie, médecine ou génétique. Pour le profane, les multiples acronymes et concepts scientifiques rendent la lecture lourde. Mieux vaut donc connaître un peu le domaine ou avoir un bon dictionnaire à la portée de la main. Une petite déception : il n'y a que deux images au soutien du texte et leur qualité n'est pas très bonne. Elles sont floues, voire illisibles. On arrive à comprendre l'ensemble de l'illustration, mais si on s'attarde aux détails, il est impossible d'approfondir l'examen. Finalement, une erreur s'est glissée dans la table des matières, la pagination des annexes et des sources documentaires étant inexacte.

Par contre, l'approche est très intéressante. En comparant entre elles les normes de trois pays aux systèmes légaux semblables, l'auteur permet au lecteur de situer le Canada par rapport aux autres pays et de comprendre le point de vue des autorités sur le sujet. On saisit ainsi mieux les avantages et inconvénients des moyens de contrôle mis en place. Aussi, les nombreuses lois citées sont illustrées par des exemples concrets et étudiés dans le détail.

C'est, somme toute, un ouvrage qui présente un certain attrait si l'on s'intéresse au domaine de la bioéthique, mais il est préférable de disposer de connaissances de base avant d'entreprendre la lecture de ce livre.

Julie LADOUCEUR

François FRENETTE, *L'influence de la pratique quotidienne du notariat sur l'évolution de la législation québécoise*, 3^e Conférence Roger-Comtois, Montréal, Éditions Thémis, 2005, 44 pages, ISBN 2-89400-207-6.

Cet ouvrage est la mise par écrit de l'allocution faite par M^e François Frenette lors de la troisième conférence du cycle des conférences annuelles Roger-Comtois, organisée par la Chaire du notariat de l'Université de Montréal, qui a eu lieu le 23 novembre 2004. M^e Frenette est notaire praticien, professeur et directeur de la *Revue du Notariat*. Sa conférence traitait essentiellement de la contribution du notariat à l'évolution de la législation québécoise.

Dans son texte, M^e Frenette aborde la provenance de certaines dispositions précises du *Code civil du Québec*. Pour ce faire, il retrace l'origine et la raison d'être des dispositions en résumant les problèmes qui étaient rencontrés avant leur codification. L'auteur démontre que, pour les articles visés, la pratique notariale a grandement contribué aux changements exercés par le législateur. En effet, lorsque les notaires identifient, grâce à leur expérience très pratique « sur le terrain », des besoins réels et concrets qui ne sont pas comblés par la législation applicable, ils introduisent dans leur procédure régulière des clauses visant à pallier ces lacunes. Comme ces innovations viennent répondre à un « vide juridique », il n'est pas rare qu'elles aient des conséquences directes sur les modifications législatives. Ainsi, il est démontré que dans plusieurs

cas, les notaires ont devancé les lois et que leurs pratiques ont par la suite été reprises et entérinées par le législateur.

L'auteur traite d'abord de l'influence exercée par les notaires relativement à quatre actes principaux qui leur sont de compétence exclusive, soit : le contrat de mariage, la déclaration de copropriété divise d'un immeuble, la donation et l'hypothèque immobilière. Dans la deuxième section de l'ouvrage, ce sont les actes reçus en minute qui sont étudiés. On examine donc la contribution apportée par le notaire dans les domaines de la vente, de l'indivision conventionnelle et de l'emphytéose sur le droit civil tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Sans être exhaustif mais à l'aide d'exemples significatifs, ce parcours des pratiques notariales dans la perspective de leur contribution au droit québécois est instructif, en plus d'être présenté de façon très intéressante. C'est à l'aide d'illustrations concrètes, de notions précises et de références aux articles concernés (en suivant leur évolution du *Code civil du Bas-Canada* au *Code civil du Québec*) que l'auteur démontre le rôle important joué par les notaires vis-à-vis l'évolution du droit.

Catherine MOUGEOT

Pierre LAPORTE, Hélène OUI-MET, *Code du travail du Québec. Législation, jurisprudence et doctrine*, 15^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur, 2004, 893 pages, ISBN 2-89127-648-5.

Le monde du travail étant en constante évolution, de nombreux juristes se font un devoir d'examiner les nouvelles règles en la matière. Les auteurs Pierre Laporte et Hélène Ouimet mettent à la disposition du lecteur divers outils juridiques en publiant la 15^e édition de leur ouvrage intitulé *Code du travail du Québec. Législation, jurisprudence et doctrine*. En raison de l'importante réforme du *Code du travail* de 2001, plusieurs modifications ont été apportées, en particulier aux règles concernant la nouvelle Commission des relations du travail de même qu'à la sélection, la rémunération et le renouvellement des commissaires qui y siègent.

En effet, au moment de l'édition précédente, de nombreux changements législatifs n'étaient pas encore entrés en vigueur, ce qui pouvait occasionner des difficultés aux lecteurs ayant peu de connaissances juridiques. La nouvelle édition permet à chacun et à chacune de constater les modifications apportées à la loi.

L'ouvrage reproduit le *Code du travail*, les *Règles de preuve et de procédure de la Commission* de même que le *Règlement sur l'exercice du droit d'association*

conformément au Code du travail. De plus, les auteurs Laporte et Ouimet incluent, comme à leur habitude, le *Règlement sur l'accréditation dans les exploitations forestières et sur les permis d'accès à des campements forestiers* et le *Règlement sur le dépôt d'une sentence arbitrale et les renseignements relatifs à la durée des étapes de la procédure suivie pour l'arbitrage*.

Pierre Laporte et Hélène Ouimet ont étoffé cet outil de référence en utilisant des jugements québécois provenant à la fois des tribunaux d'arbitrage et de la Cour suprême du Canada jusqu'au 31 décembre 2003, date à laquelle s'arrête la recherche effectuée pour la rédaction de leur ouvrage. Les auteurs consacrent par ailleurs la majeure partie de ce dernier à des notes explicatives au sujet de chaque article de la loi. Par exemple, l'article 45 comprend un *nota bene* qui relate son historique ainsi qu'une table des matières ayant dix titres, dont chacun comporte des notes sur l'article, et de nombreuses références doctrinales et jurisprudentielles.

En conclusion, cet ouvrage sera particulièrement utile à toute personne voulant s'enquérir de ses droits en tant que salariée, tout comme aux étudiants et juristes qui voudraient consulter un ouvrage étoffé de doctrine et de jurisprudence publiées avant 2004.

GENEVÈVE BLAIS